

AGENDA

Samedi 24 janvier : Soirée Jules Verne

Vendredi 3 février : Atelier RPE..... p3
- 1^{ère} réunion organisation Téléthon..... p2

Dimanche 5 février : Loto..... p1

Mercredi 8 février : Repas des aînés de + de 80 ans p2
- Permanence enquête publique..... p1

Jeudi 9 février : Atelier RPE..... p3

Jeudi 9 et vendredi 10 février : collecte de sang à Theix..... p3

Vendredi 10 février : Atelier RPE..... p3

Samedi 11 février : Couscous royal à emporter p2

Vendredi 17 février : A.G Comité de Jumelage..... p2

Samedi 18 février : Loto p1

Samedi 18 février : Permanence enquête publique p1

Lundi 20 février : Plantations au Pont Vert p1
- date limite inscriptions pour les jardins partagés p1

Vendredi 24 février : Permanence enquête publique..... p1
- projection de courts-métrages à la médiathèque..... p3

Lundi 27 février : Date limite demandes de subvention p2

Mardi 28 février : Rendez-vous des p'tites z'oreilles p3

Vendredi 3 mars : A.G Plaisir de lire p3

Dimanche 5 mars : Repas à emporter des chasseurs p2

Mercredi 8 mars : Repas des aînés de + de 80 ans p2

Jeudi 9 mars : Atelier LAEP..... p3

DEUX SOIRÉES LOTO À LA SALLE DES FÊTES
(prospectus joint)

☞ DIMANCHE 5 FÉVRIER, À 14 H,

Organisé par le Comité de Jumelage Sulniac - Altenbruch

Ouverture des portes à 11h. Animé par Gilles.
Nombreux lots, bons d'achat et lots garnis à gagner.
Buvette, gâteaux, sandwichs sur place.

3 € la carte, 8 € la plaque de 3, 10 € la plaque de 4
15 € la plaque de 6, 20 € la plaque de 8
1 carte offerte pour 6 achetées
Lot surprise : 1 carte 2 €, 3 cartes 5 €

☞ SAMEDI 18 FÉVRIER, À 20 H,

Organisé par l'APEL de l'Ecole Ste Thérèse

Ouverture des portes à 18h30. Animé par Gilles.
Nombreux lots à gagner, bons d'achat, et lot surprise.
Buvette et restauration sur place.

3 € la carte, 8 € la plaque de 3,
15 € la plaque de 6 + 1 gratuite,
17 € la plaque de 8 + 1 gratuite,
20 € le carton de 12



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Madame le Maire informe le public que par arrêté du Préfet du 16 janvier 2023, a été prescrite l'ouverture d'une enquête publique relative à la demande de permis de construire de la société Valeco en vue de l'aménagement d'une centrale solaire au sol photovoltaïque au lieu-dit La Fourchale à Sulniac.

Cette enquête se déroulera pendant une durée de 31 jours soit du 08/02/2023 à 9h00 au 10/03/2023 à 17h30 inclus, pendant laquelle le dossier d'enquête sera consultable en version papier et à partir d'un poste informatique en mairie ; dossier également consultable sur www.morbihan.gouv.fr (rubrique publications-sous-rubrique enquêtes publiques-Sulniac).

Toute précision ou information complémentaire sur le projet pourra être demandée auprès de – Mme Justine SENET – courriel : justinesenet@groupevaleco.com
Tél : 06 70 50 32 69.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur :

- le registre d'enquête déposé en Mairie de Sulniac,
- par correspondance à la commissaire enquêtrice, Mme Joanna Leclercq, en mairie, 2 rue René Cassin 56250 Sulniac
- par courriel à accueil@mairie-sulniac.fr
- auprès de la commissaire enquêtrice lors des permanences qu'elle assurera en salle du conseil municipal.

La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public à la médiathèque de Sulniac, salle du conseil municipal, 8 ruelle de la Grange, au cours des permanences suivantes :

- Le mercredi 8 février 2023 de 9h00 à 12h00
- Le samedi 18 février 2023 de 9h00 à 12h00
- Le vendredi 24 février 2023 de 9h00 à 12h00
- Le vendredi 10 mars 2023 de 13h30 à 17h30

Lundi 20 février : PARTICIPEZ À LA PLANTATION le long de la nouvelle voie piétonne, route de Questembert : RDV dès 14h00 au Pont Vert.

Comme lors des dernières plantations, la commune engage cette action en partenariat avec Clim'Actions Bretagne Sud. Venez participer avec la Maison des jeunes : rendez-vous sur le site, lundi 20 février, à partir de 14h00 avec votre bêche !

AUX PLAISIRS DU JARDIN POTAGER

Vous envisagez de cultiver des légumes, des fleurs. La commune met à votre disposition des parcelles de terre pour pratiquer le jardinage. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au 20 février.

LES MONTAGNARDS FOOTBALL

♦ **Samedi 11 février : couscous royal et tartelette à emporter.** Tarif : 11 €. Retrait au stade du Guernehué : de 16h à 18h. Uniquement sur **réservation jusqu'au 5 février** dernier délai auprès de : Hubert LE MAILLOUX au 06 84 16 41 81 ou Marie France LINO au 06 48 85 23 80.

♦ Calendrier des matchs :

05/02 : St Jacut/Montagnards Sulniac 1 ; Vannes ASTO/Montagnards Sulniac 2 ; Larré-Molac 3/Montagnards Sulniac 3 ; Montagnards vétérans/Vannes OC.

12/02 : Montagnards Sulniac 1/Allaire ; Montagnards 2/AS Ménomur 3 ; Montagnards Sulniac 3/Tréfléan.

26/02 : Muzillac 2/Montagnards Sulniac 1 ; Sarzeau 2/Montagnards Sulniac 2 ; Montagnards Sulniac 3/Trédion 2 ; Montagnards Sulniac vétérans/Basse Vilaine.

Contact : François LINO : 06 19 72 86 66

CLUB DES AINES

L'Assemblée générale du 21 janvier a rassemblé 130 convives au repas qui l'a précédée. Le renouvellement du tiers sortant a permis de compléter le conseil d'administration qui va désigner le bureau. Les inscriptions des nouveaux adhérents à notre club se poursuivent.

Les prochains rendez-vous :

☞ **Vendredi 27 janvier :** Le cinéma de Questembert propose les films suivants : "Reste un peu" et "Les gueules bleues de Guerledan". Co-voiturage de la Maison des aînés à 13h15.

☞ **Dimanche 5 février :** Pièce de théâtre "Silence, on tourne" à Caden. Co-voiturage de la Maison des aînés à 13h45.

☞ **Mercredi 8 février :** Projection d'une pièce de théâtre après le repas des aînés de + de 80 ans, à la petite salle de la maison des aînés.

☞ **Samedi 18 février :** Dégustation de produits du terroir d'Anjou à la salle à manger de la maison des aînés.

☞ **Jeudi 23 février :** Dégustation de cidre et de crêpes élaborées par nos bénévoles à 16h00 à la maison des aînés.

☞ **Mardi 28 février :** Balade-découverte de Limerzel avec nos amis du club de l'Âge d'or.

☞ **Vendredi 3 mars :** Cinéma à Questembert. Co-voiturage de la Maison des aînés à 13h45.

Contacts : Josiane Monteret : 06 88 90 31 45 ou clubdesainessulniac@gmail.com ou à la permanence du Club à la Maison des aînés, tous les jeudis de 14h à 17h30 site internet : ainesdesulniac.org

LE TÉLÉGRAMME RECHERCHE UN CORRESPONDANT POUR SULNIAC

Il s'agit d'une activité complémentaire qui peut convenir à un retraité ou compléter un temps partiel. Le correspondant local doit faire preuve de curiosité et d'intérêt pour la vie de sa commune. Il doit être disponible et réactif afin de rebondir sur l'actualité locale.

Les candidatures, CV et lettres de motivation sont à adresser par courriel à editeurs.vannes@telegramme.fr

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023

Vous êtes une association à Sulniac et souhaitez demander une subvention pour votre structure ?

Le formulaire de demande de subvention 2023 pour les associations est disponible à l'accueil de la mairie ou sur demande par courriel. Il est à déposer **complet avant le lundi 27 février 2023.**

Les dossiers déposés après cette date et/ou incomplets ne pourront être pris en compte.

Nouveau cette année : le responsable légal de l'association devra signer en conformité avec la loi N° 2000-231, le Contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat.

Contact : accueil@mairie-sulniac.fr



Un TELETHON en 2023 à SULNIAC ?

Une équipe motivée souhaite relancer le TELETHON à Sulniac en décembre 2023. Si vous aussi vous souhaitez faire partie de cette aventure, une première réunion est organisée le :

vendredi 3 février à 20h00
à la maison des associations.

Associations ou particuliers vous êtes les bienvenus !

Contacts : Philippe LE BERRE au 06 81 25 23 44 ou Marie-France LATINIER au 06 22 07 54 45.

Assemblée Générale du COMITÉ DE JUMELAGE vendredi 17 février à 20h30 à la maison des associations.

Tous les sympathisants sont cordialement invités à participer à cette rencontre pour évoquer les actions de 2022 et projeter 2023 : accueil des amis Allemands à l'Ascension et voyage des jeunes à ALTENBRUCH l'été prochain.



Assemblée générale de l'association PLAISIR DE LIRE le vendredi 3 mars à 20h à la médiathèque

Venez rejoindre l'association pour découvrir les actions qu'elle mène en lien avec la médiathèque, apporter vos idées et partager votre passion pour la lecture!

Dimanche 5 mars - REPAS À EMPORTER

La société de chasse organise une vente de repas à emporter, à retirer au local du Comité des Fêtes dans la Zone Artisanale de Kervendras (près des ateliers communaux) le **dimanche 5 mars**. Le menu sera communiqué sur le flash de mars.

Organisé par la Société de Chasse

DON DU SANG : RDV sur dondesang.efs.sante.fr

Collecte de sang à THEIX-NOYALO à la salle de la Landière, le jeudi 9 février de 14h30 à 18h30 et le vendredi 10 février de 14h00 à 18h00. Prendre rendez-vous, même à la dernière minute, sur dondesang.efs.sante.fr ou l'appli Don de sang.

VIE SOCIALE – SOLIDARITES

REPAS MENSUEL DES + DE 80 ANS

Venez déjeuner à la Maison des aînés et partager un moment convivial : **mercredi 8 février 2023** (sous réserve des places disponibles), **mercredi 8 mars** sur inscription (avant le mardi 10 février).

Prix du repas 9 € (à régler au CCAS). Pour ceux qui ne peuvent se déplacer, le CCAS peut organiser votre transport.

Inscription au 02 97 53 23 02.

Besoin d'accompagnement budgétaire, difficultés financières ponctuelles...

Orianne QUATREVAUX, conseillère en économie sociale et familiale, tient une **permanence mensuelle**. Elle peut vous aider à solliciter les dispositifs ou les partenaires pour résoudre votre situation.

Prochaine permanence : **lundi 20 février matin**.

Rendez-vous à prendre en mairie et renseignements au CCAS au 02 97 53 23 02 ou ccas@mairie-sulniac.fr

VIE CULTURELLE

ATELIERS ESCAP'A.D.E. :

Il reste encore quelques places dans les ateliers arts plastiques Escap'A.D.E. du mercredi – groupe des ados (17h30-19h30).

N'hésitez pas à nous contacter au 02.97.53.11.74 ou à mediatheque@mairie-sulniac.fr

📖 **Le prochain rendez-vous des p'tites z'oreilles** (bébés lecteurs), victime de son succès, propose désormais 2 créneaux qui auront lieu le **mardi 28 février** de **9h45 à 10h30** et de **10h45 à 11h30** à la médiathèque. Ces ateliers sont ouverts aux assistants maternels, aux parents et à tous ceux qui gardent des enfants de moins de 3 ans. Inscriptions en médiathèque.

📖 **Mi-février** : venez découvrir les 200 nouveaux documents de la Médiathèque Départementale du Morbihan (MDM). Les réservations auprès de la MDM sont désormais acheminées chaque vendredi avec la navette de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

📽 **Projection de courts-métrages en avant première des rencontres du cinéma européen** le vendredi 24 février à 20h30 à la médiathèque.

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h00/18h00
Mercredi : 10h00/12h00 et 14h00/18h00
Jeudi : 16h00/18h00
Vendredi : 10h00/12h00 et 14h00/18h00

Contact et inscriptions : 02 97 53 11 74
mediatheque@mairie-sulniac.fr

ENFANCE, VIE SCOLAIRE et PERISCOLAIRE, JEUNESSE

RELAIS PETITE ENFANCE DU PAYS DE L'ARGOËT

Prochains ateliers du RPE :

♦ à Sulniac de 9h15 à 11h15 : à La P'tite Pom, le vendredi 3 février et le vendredi 10 février.

♦ à Treffléan de 9h30 à 11h15 : à la garderie périscolaire, le jeudi 2 février et le jeudi 23 février .

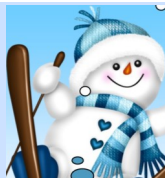
DEVENIR ASSISTANT-E MATERNEL(LE) ?

Le Relais Petite Enfance de l'ARGOËT peut vous renseigner. Contactez les animatrices du RPE !

Contact : Maison de l'Enfant à St Nolff au 02 97 45 58 66
courriel : rpe-argoet@saint-nolff.fr

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

Prochaine séance à La P'tite Pom : le **jeudi 9 mars 2023** de 9h15 à 11h15. Contact : Lynda au multi-accueil d'Elven par téléphone au : 02 97 53 04 31 ou courriel : laep.elven@elven.fr



ACCUEIL DE LOISIRS À LA P'TITE POM

📖 Pensez à réserver vos mercredis de février

Les réservations, modifications et annulations sont à faire le mardi soir de la semaine précédente sur le portail famille. Après la date limite, l'effectif des animateurs étant déterminé par le nombre d'enfants, les réservations ne peuvent être acceptées que s'il reste des places.

📖 Les vacances d'hiver :

Ouverture du lundi 13 au vendredi 24 février. Accueil des enfants à la journée, à la demi-journée, avec ou sans repas. Clôture des inscriptions le dimanche 29 janvier à minuit. Annulation possible 8 jours avant la venue de votre enfant.

Ouverture de la P'tite Pom de 7h15 à 19h

Le matin les enfants sont accueillis de 7h15 à 9h30

Le midi un accueil à 12h et un à 13h

Le soir le départ se fait entre 17h et 19h

Plus d'informations /site internet de la mairie : www.sulniac.fr / L'équipe de la P'tite Pom au 06 26 75 44 45.

RECENSEMENT CITOYEN A 16 ANS

En mairie dès 16 ans et dans les 3 mois suivants : les garçons et les filles doivent se faire recenser dès leur 16^{ème} anniversaire à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

❖ **Pièces à fournir** : une pièce d'identité justifiant de la nationalité française et le livret de famille.

A l'issue de l'enregistrement en mairie, une **attestation de recensement** est délivrée, nécessaire pour l'inscription aux examens et concours. **Si vous ne pouvez pas vous déplacer en mairie, pensez à la demande en ligne :**

www.service-public.fr



ENQUÊTE GARES ET MOBILITÉS

Jusqu'au 31 janvier, Questembert Communauté lance une grande enquête pour mieux connaître les habitudes de mobilités des usagers des gares de Malansac et Questembert, et des habitants, qu'ils soient usagers ou non des gares du territoire.

L'objectif de cette enquête est de mieux connaître les usages, d'identifier les freins rencontrés par les usagers du train mais également par ceux qui ne le prennent jamais afin de proposer des solutions pour favoriser les mobilités alternatives au quotidien. **Comment participer ?**

- En ligne : enquête gares et mobilités

<https://www.questembert-communaute.fr/enquete-gares-et-mobilites-2/>

- En version papier, au siège de Questembert Communauté

DÉMARCHAGE À DOMICILE : VIGILANCE !



Il est essentiel de rappeler que rien n'oblige à recevoir les démarcheurs, si l'objet de leur visite ne fait pas partie de vos besoins : ne signez aucun document, **prenez le temps de la réflexion.**

Dans le cas de diagnostics immobiliers, seule la vente ou la location de la maison impose d'effectuer ces contrôles ; vous pouvez demander des **conseils neutres et adaptés** :

-Bureau de l'Opération Renov'ée / Espace Info Energie :
Golfé du Morbihan-Vannes Agglomération : 02 97 68 42 20

-ADIL 56 : 0820 201 203 - www.faire.fr ou 0808 800 700

Les bons réflexes (source Info Energie Bretagne) :

☞ **Être vigilant vis-à-vis des entreprises** qui opèrent sous forme de **démarchage à domicile ou téléphonique, se méfier des diagnostics gratuits, délai de rétractation de 14 jours** en cas de signature lors du démarchage téléphonique ou à domicile.

☞ Ne pas céder à la pression commerciale : **ne rien signer, ni payer le jour même,**

☞ **Exiger un devis précis** mentionnant les coûts de prestations et des éventuels crédits à la consommation.

☞ Lire attentivement le contrat et vérifier les éléments suivants : mention du lieu de vente (domicile du particulier), coordonnées complètes du vendeur, exactitude de la date (refuser systématiquement l'anti datage),

☞ Contacter un conseiller Info Energie qui pourra étudier vos devis, vérifier la pertinence des travaux et les aides financières possibles,

☞ Privilégier les entreprises locales et vérifier qu'elle dispose du critère RGE « Reconnue Garant de l'Environnement ».

PORTES OUVERTES : LYCÉE J. GUÉHÉNNO

Le vendredi 10 mars de 17h00 à 20h00 et

Le samedi 11 mars de 9h00 à 12h00

Travaux ENEDIS : COUPURE DE COURANT

⇒ Mercredi 8 février de 9h00 à 12h00, sur le secteur Le Frahaut et Le Rohello.

⇒ Jeudi 16 février de 9h00 à 12h00, à Kerbourhis.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

INDEMNITÉ DE CARBURANT : Comment ça marche ?

Afin de limiter les effets de la hausse des coûts du carburant et de préserver le pouvoir d'achat des Français, le Gouvernement met en place une aide spécifique de 100 €, sous conditions de ressources, en faveur des personnes qui ont une activité professionnelle utilisant leur véhicule pour travailler ou se rendre à leur travail. Cette aide, dont le régime juridique est fixé par le décret n°2023-2 du 2 janvier 2023, est versée par la direction générale des Finances publiques.

Les bénéficiaires peuvent en faire la demande jusqu'au 28 février à partir du formulaire dédié : <https://ict.impots.gouv.fr>

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS À TITRE GRATUIT À SULNIAC

La commune de Sulniac est volontaire pour organiser auprès de ses habitants une distribution de composteurs individuels, mis à disposition par l'agglomération.

Les distributions s'accompagnent d'un temps d'initiation au compostage et sur le recyclage sur place des végétaux

Les dates de retrait de composteurs et les modalités de réservations seront communiqués dans le flash de mars.

VIE MUNICIPALE

♦ **CONSEIL MUNICIPAL** : Jeudi 16 février à 20h à la salle du Conseil municipal, ruelle de la Grange, ouvert au public.

♦ **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS** : voir p.2

VIE ECONOMIQUE

L'équipe du bar « Le DAB » vous propose ses nouveautés :

- Dépôt de pain tous les lundis à partir de 8h00
- Tous les 1^{ers} jeudis du mois : Tournois de fléchettes (les meilleurs seront récompensés)
- Tous les 2^{èmes} jeudis du mois : Soirée jeux de société
- Tous les 3^{èmes} jeudis du mois : Scène ouverte (chanteurs, musiciens, magiciens...)

Belle et heureuse année 2023 et à très bientôt !

☞ Recherche dons de laine pour tricots au bénéfice d'une association caritative. Merci de les déposer à l'accueil de la mairie.

Réalisation et impression Mairie de Sulniac - Distribué le 27 janvier 2023. Le Flash de mars sera distribué le 24 février : **dépôt des articles pour le 16 février 2023** sur infos@mairie-sulniac.fr.